



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E121132

VALABLE JUSQU'AU 07/10/2025

ÉDITÉ LE 20/08/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1974

Forme juridique : SAS

Capital : 1 121 232

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC BOBIGNY 301340584

Siret : 301 340 584 06431

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 58 763 113

Assurance Responsabilité Civile :

XL INSURANCE XFR0068041LI / XFR0067549LI

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2024

Raison sociale : ENGIE HOME SERVICES (AGENCE)

Sigle : CGST SAVE

27 RUE DES GLAIRAUX

38120 SAINT-EGREVE

Téléphone : 04 76 48 05 92

Fax :

Portable : 07 62 97 21 79

Site Internet : engie-homeservices

E-mail : fabienne.merite@engie.com

Responsabilité légale :

PONS BENOIT PRÉSIDENT

Effectif moyen : 29

Tranche de classification : EFF3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5222 PROB	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup>	05/12/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	27/06/2024
5261	Entretien et maintenance d'installation de chauffage avec chaudière en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	27/06/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Chaudière bois	05/12/2023
<input type="checkbox"/> Poêle ou insert bois	05/12/2023
<input type="checkbox"/> Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE GRENOBLE  
8, RUE ETIENNE FOREST  
B.P. 298  
38009 GRENOBLE CEDEX 01